

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 15 décembre 1987

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, en vertu de l'article 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux huit pétitions portant les numéros suivants: 332-3314, 332-3321 à 332-3324 inclusivement, 332-3328, 332-3335 et 332-3336.

* * *

[Traduction]

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE EXTÉRIEUR

PRÉSENTATION DU 4^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. William C. Winegard (Guelph): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le quatrième rapport du comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur.

Le rapport comporte un avant-propos commun, une partie commune relatant les antécédents, une très longue partie concernant les témoins entendus et une gamme étendue des opinions exprimées ainsi qu'une partie relativement brève sur des sujets communs. Puis il y a trois rapports: une opinion majoritaire, une opinion minoritaire du parti libéral et une opinion minoritaire du Nouveau parti démocratique. À mon avis, ce rapport représente les diverses opinions exprimées au Canada et peut-être même ici à la Chambre.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les représentants des partis. Je crois que la Chambre consentira à l'unanimité à ce que la motion suivante soit présentée sur-le-champ. Je propose donc:

Que le mercredi 16 décembre, à 16 h 30, le Président interrompe les délibérations alors en cours et que la Chambre revienne à la rubrique «Déclarations de ministres» pour entendre une déclaration du ministre des Finances.

Et qu'après les répliques qui suivront cette déclaration et le dépôt de documents pertinents par le ministre, la Chambre reprenne les travaux que le Président aura interrompus.

Et que le Président lève la séance à l'heure habituelle de l'ajournement.

M. Le Président: La Chambre a entendu le libellé de la motion. Lui plaît-il de l'adopter?

Des voix: D'accord.

* * *

PÉTITIONS

LE PROJET D'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, c'est pour moi un privilège, voire un honneur, de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de Canadiens de l'Ouest qui rappellent que le gouvernement conservateur actuel n'a pas reçu de la population canadienne de mandat pour conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis et qui s'inquiètent de ce que ce projet d'accord commercial enlève au Canada le pouvoir d'orienter son propre destin économique et met en péril sa capacité d'édifier une société distincte de celle des États-Unis.

Ils signalent que l'accord prive les Canadiens de l'accès assuré au marché américain, qui constituait le principal objectif de ces négociations, et menace l'emploi de centaines de milliers de Canadiens.

Les pétitionnaires prient donc humblement le Parlement de demander sa dissolution et de permettre au peuple canadien de se prononcer pour ou contre l'accord proposé de libre-échange à l'occasion d'élections générales.

• (1110)

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition, qu'ont signée un certain nombre de citoyens de Thunder Bay et de Schreiber, en Ontario.